Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

FF 2020
www.droitfederal.admin.ch
La version électronique
signée fait foi

Projet

Loi fédérale sur l'application de sanctions internationales
(Loi sur les embargos, LEmb)

Modification du …

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu le message du Conseil fédéral du 13 décembre 2019[1],
arrête:

I

La loi du 22 mars 2002 sur les embargos[2] est modifiée comme suit:

Art. 2, al. 2bis

2bis Le Conseil fédéral peut étendre, partiellement ou intégralement, les mesures de coercition visées à l'art. 1, al. 1, à des États qui ne sont pas visés par ces mesures, lorsque la sauvegarde des intérêts du pays l'exige.

II

1 La présente loi est sujette au référendum.

2 Le Conseil fédéral fixe la date de l'entrée en vigueur.

1 FF **2020** 625
2 RS **946.231**